

Mot du président



Notre Fédération s'agrandit

La Fédération vit une période de croissance et de nouvelles adhésions. Les collègues de l'Université Laval ont rejoint en février 2019 les rangs des autres associations et syndicats des universités québécoises, après ceux de l'Université de Montréal en avril

2017. Et au début de 2020, je confirme que les collègues du Collège militaire royal de Saint-Jean présenteront à leur tour une demande d'adhésion à la FQPPU auprès du Conseil fédéral. Nous sommes maintenant plus de 8 000 professeures et professeurs d'université membres de la FQPPU ! Une solidarité et une unité qui sont en soi une très bonne nouvelle, mais aussi une nouvelle opportune parce que cela survient à une période où les universités font l'objet de transformations diverses, dont certaines critiques, à l'initiative des pouvoirs publics et sous l'influence de la dérive gestionnaire des institutions d'enseignement supérieur, une démarche déjà bien entamée depuis les années 1990.

Je suis très honoré de servir notre fédération comme nouveau président et mon enthousiasme s'agrandit avec notre rassemblement lui-même, si je puis dire. L'engagement et la détermination seront en effet requis pour tous les collègues de la fédération, car les défis qui nous attendent collectivement ne manquent pas !

(suite à la page suivante)

Membres du comité exécutif 2019-2021

Jean Portugais, Université de Montréal, président
Cathy Vaillancourt, INRS, vice-présidente
Denis Bélisle, Université de Sherbrooke, secrétaire-trésorier
John Kingma, Université Laval, conseiller
Daniel Guitton, Université McGill, conseiller

Sommaire

Vol. 5 no 1 – Automne 2019

Version électronique : fqppu.org

Mot du président

Notre Fédération s'agrandit | **1**

Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

Une priorité pour les universités | **2**

Conférence Worldviews 2019

Les institutions du savoir et de l'information à l'ère post-factuelle | **4**

Décès de Michel Campbell

Le président fondateur de la FQPPU s'éteint | **6**

Les missions de la FQPPU

Une fédération au service du corps professoral et de l'université québécoise | **7**

Rôle du corps professoral en environnement

La lutte aux changements climatiques passe par l'éducation | **9**

Décès de Christian Masclé

Le président sortant de l'APEP nous quitte | **10**

Calendrier

- **Conseils fédéraux** 17-18 octobre 2019
6-7 février 2020
16-17 avril 2020

Les [Journées de réflexion](#) d'avril 2019 ont été l'occasion d'identifier plusieurs des enjeux de relations de travail qui vont occuper la fédération et ses membres au cours des deux prochaines années : financement de la recherche, santé mentale et sécurité au travail, égalité entre les femmes et les hommes, propriété intellectuelle, déploiement des formations à distances, surcharge de travail, régimes d'assurances et de retraite, etc. Sur chacun de ces enjeux, la Fédération va continuer de documenter clairement les choses. De plus, nous voulons poursuivre et développer nos services aux membres permettant des actions précises et adaptées aux réalités de chacune des institutions, par exemple des dossiers de préparation *sur mesure* pour le renouvellement des conventions collectives des membres.

La Fédération peut également documenter et outiller ses membres au sujet des politiques publiques mises en place par les gouvernements. Notre communauté vit par exemple depuis 2018 une période de changements importants dans les rapports entre membres de la communauté universitaire depuis la proposition et ensuite l'adoption de la [Loi 22](#) visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. Un autre exemple de transformation profonde du milieu universitaire actuel est la constellation de thématiques appelée *Équité/Diversité/Inclusion*, qui fait l'objet de la [Charte Dimension](#) (voir l'article de Samy Mesli à ce sujet dans le présent bulletin). En respect de leur autonomie, la fédération propose d'outiller et d'accompagner ses membres sur de tels sujets d'importance.

La dimension politique de nos relations avec le Gouvernement ne sera pas en reste au sein des activités de la FQPPU durant la période qui commence. Car même si le Gouvernement du Québec dirigé par la CAQ n'a pas, jusqu'ici, mis de l'avant de nouvelles politiques au sujet des universités, il y a lieu de s'attendre à un plan d'action gouvernemental sur ce thème, considérant que la priorité d'action de ce gouvernement est l'éducation. La Fédération est déjà à pied d'œuvre à cet effet. À l'invitation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur M. Jean-François Roberge, la FQPPU participera au groupe de réflexion qui mènera des travaux sur l'avenir des universités québécoises au cours de la prochaine année.

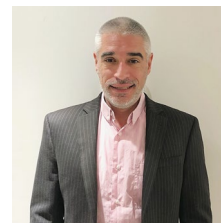
Beaucoup de pain sur la planche donc, pour l'équipe en place. Le Comité exécutif et moi-même sommes heureux de pouvoir compter sur le travail remarquable de notre personnel permanent que je tiens ici à remercier chaleureusement pour leur accueil depuis ma récente arrivée : les professionnels de recherche Hans Poirier, Maryse Tétreault et Samy Mesli ainsi que l'assistante administrative Marie-Claude Thomas.

Depuis ses débuts, la Fédération se définit d'abord par ses membres. Et pour faire avancer nos objectifs et nos valeurs en tant que professeurs des universités québécoises, nous aurons besoin de toujours cultiver nos solidarités, de maintenir notre vigilance et notre rôle critique au sein de la société, et de partager des informations utiles entre associations et syndicats membres de la Fédération. Pour y arriver, une Fédération qui s'agrandit doit pouvoir continuer de compter sur la collaboration et la participation actives de ses membres.

Solidairement,
Jean Portugais

Équité, diversité, inclusion (ÉDI) : une priorité pour les universités

Samy Mesli, professionnel de recherche



Particulièrement actif en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI), le gouvernement fédéral a annoncé trois mesures importantes au cours des derniers mois.

Après l'implantation, en 2017, du Plan d'action en matière d'ÉDI, lequel a conduit à la création dans toutes les universités de comités locaux en ÉDI, le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) a dévoilé le 31 juillet dernier de nouvelles cibles en matière d'embauche des titulaires des chaires de recherche pour la période 2019-2029.

Comme le démontre le tableau suivant, qui s'appuie sur les données du PCRC datant de juin 2019, près de 34 % des chaires de recherche du Canada sont actuellement occupées par des femmes. Environ 17 % des titulaires de chaire sont issus des minorités visibles, et seulement 1,6 % et 2,1 % des chaires sont dirigées respectivement par des personnes handicapées et des Autochtones.

Proportion des titulaires de Chaires de recherche du Canada

	Répartition actuelle	Cibles pour 2029
Femmes	33,7%	50,9%
Membres de minorités visibles	15,8%	22%
Personnes handicapées	1,6%	7,5%
Autochtones	2,1%	4,9%

Source : Chaires de recherche du Canada, juin 2019.

Pour remédier à la sous-représentation de ces quatre groupes, le PCRC a fixé des cibles ambitieuses pour la prochaine décennie, avec l'objectif d'atteindre en 2029 une proportion de 50,9 % de femmes à la tête d'une chaire de recherche du Canada, 22 % de membres issus de minorités visibles, 7,5 % de personnes en situation de handicap et 4,9 % de titulaires autochtones. Comme on peut le constater, ces cibles vont conditionner durablement l'embauche des titulaires des chaires de recherche du Canada au cours de la prochaine décennie.

En juin dernier, la ministre des Sciences, Kirsty Duncan a présenté la Charte canadienne Dimensions qui vise à promouvoir l'ÉDI dans les universités, les collèges et les écoles polytechniques. S'inspirant du programme Athena Swan, instauré en 2005 au Royaume-Uni, la Charte Dimensions affirme que « pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des établissements, il faut des actions concrètes, mesurables et durables qui permettront de contrer les obstacles systémiques, les préjugés explicites ou inconscients et les iniquités » auxquels se heurtent les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles ou de groupes racisés ainsi que les membres de la communauté LGBTQ2+. Le texte indique également que « pour favoriser la réconciliation, la recherche menée par les communautés autochtones, en collaboration avec elles ou ayant une incidence sur elles doit respecter les politiques et les pratiques exemplaires en recherche relevées dans le cadre de consultations continues auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis et de leurs organisations ».

À ce jour, la Charte Dimensions a été signée par 94 établissements à travers le Canada, soit des universités et des collèges, mais aussi des associations professionnelles telles que l'Association canadienne des physiciennes et physiciens, et des groupes de recherche, comme Génome Canada ou l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique. Au Québec, 13 universités ont d'ores et déjà adhéré à la Charte.

Enfin, les résultats du *Programme de subventions de renforcement de la capacité des établissements en matière d'ÉDI* ont été annoncés. Ce programme pilote, réservé pour sa première année aux universités de petite taille, a pour objectif d'offrir un soutien financier d'un montant maximum de 400 000 dollars – 200 000 dollars par année pendant au plus deux ans – aux établissements qui souhaitent mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux besoins ressentis en matière d'ÉDI sur leur campus.

Parmi les 51 demandes traitées par le CRSNG, quinze établissements ont reçu une réponse positive. Au

Québec, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) va bénéficier d'une subvention de 378 000 \$, HEC Montréal va obtenir 370 300 \$, et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) va percevoir 209 500 \$.

Les sommes ainsi obtenues peuvent être consacrées à l'acquisition ou à la création de ressources et de matériel de formation, à l'organisation de formations ou d'événements consacrés à l'ÉDI, ou à l'élaboration de stratégies ou de plans de communication. L'essentiel de cette subvention va toutefois servir à assurer l'embauche de spécialistes en ÉDI, les trois universités ayant manifesté le besoin de se doter d'« agents d'équité » — pour citer les termes du PCRC. Ces conseillers auront pour principales missions de superviser l'implantation et le suivi des plans d'action en matière d'ÉDI dans leur établissement, de servir de personne-ressource pour les facultés et les membres du corps professoral et de préparer les rapports qui doivent être annuellement déposés au PCRC.

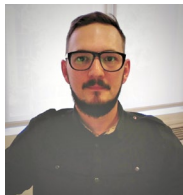
Comme le démontrent ces différentes mesures, les enjeux liés à l'équité, la diversité et l'inclusion constituent une priorité pour les universités et les nouvelles cibles instaurées par le PCRC vont contribuer à transformer, au cours des prochaines années, la composition du corps professoral au Québec.

Le Guide à l'intention du professeur, de la professeure qui siège à un conseil d'administration universitaire sera disponible sous peu!



Conférence Worldviews 2019 : les institutions du savoir et de l'information à l'ère post-factuelle

Hans Poirier, professionnel de recherche



Au mois de juin dernier se tenait à l'Université de Toronto la conférence « [Worldviews on Media and Higher Education 2019](#) ». Cet événement est organisé depuis 2011 par l'Ontario Confederation of University Faculty Associations (OCUFA), une fédération homologue de la FQPPU qui représente le corps professoral universitaire ontarien. La conférence de cette année était organisée en partenariat avec les principaux médias universitaires internationaux, soit [Inside Higher Ed](#) et [University World News](#), et avait pour thèmes les périls démocratiques engendrés par la montée des populismes et le déclin de la crédibilité des institutions académiques et médiatiques à l'ère post-factuelle.

Comment faire en sorte de revaloriser l'information de qualité et les faits, qu'ils s'appuient sur un travail journalistique minutieux ou sur une méthode scientifique rigoureuse ? Voilà la question qui a animé bon nombre d'ateliers à l'occasion de *Worldviews* cette année. Les participants ont insisté sur l'importance de remettre de l'avant la figure de l'expert et de trouver des voies pour mieux valoriser la vérité scientifique afin de contrer le fléau des fausses nouvelles. Plusieurs ont souligné que cette vérité est plus facile à démontrer lorsqu'elle s'appuie sur des consensus scientifiques forts, comme en ce qui a trait aux bienfaits de la vaccination ou aux changements climatiques, mais qu'elle fait l'objet de méfiance lorsqu'il s'agit d'enjeux plus polarisants, comme le taux d'immigration que devrait se fixer une société donnée ou les avantages et inconvénients de la légalisation du cannabis, par exemple.



Université de Toronto. Photo par [Yinan Chen](#) sur [Pixabay](#).

L'idée de construire des ponts entre les chercheurs et les journalistes a été maintes fois évoquée comme une piste de solution. Certains ont toutefois souligné les obstacles que cette relation comporte : les scientifiques craignent d'être mal cités par les journalistes ou de voir les enjeux complexes qu'ils traitent être réduits à leur plus simple expression ; les journalistes peinent à obtenir rapidement l'information dont ils ont besoin de la part des scientifiques et celle-ci est rarement disponible dans un format digestible pour leur auditoire. Des initiatives commencent toutefois à émerger pour pallier ces obstacles. Par exemple, le site « [La conversation](#) », où des professeurs d'université rédigent des articles portant sur leurs travaux de recherche, qui sont ensuite édités par des professionnels en communication pour qu'ils soient conformes aux normes journalistiques. À l'instar du contenu d'une agence de presse, ces articles peuvent ensuite être repris par différents médias, ce qui leur assure de publier du contenu fiable.

Journalistes et chercheurs : des réalités analogues ?

La participation à la conférence *Worldviews* m'a permis de constater que, malgré qu'ils œuvrent dans des champs différents, les journalistes et les chercheurs ont beaucoup en commun, ce que l'actualité récente n'a pas manqué de nous rappeler. Pensons aux débats entourant « [l'Affaire Maillé](#) » ou encore [le combat de la journaliste québécoise Marie-Maude Denis](#) devant les tribunaux, pour le maintien de la confidentialité de ses sources. Les deux groupes ont, en effet, une fonction que l'on pourrait qualifier de « démocratique », dans le sens où ils œuvrent tous deux à la recherche de la vérité. Des parallèles peuvent être faits également dans la quête d'indépendance intellectuelle dont fait preuve chacun des groupes et qui est mise à l'épreuve de façon ponctuelle, quand des intérêts privés, notamment, entrent en jeu dans le financement des équipes de recherche ou contestent l'autonomie des journalistes. Ainsi, les récents succès des journalistes du Québec dans l'obtention d'une *Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques*, sanctifiée en juin 2018, devraient inspirer le corps professoral universitaire à se mobiliser pour obtenir une protection analogue.

Un autre enjeu qui concerne autant les médias de masse que les médias scientifiques est la transformation des modèles d'affaire induite par l'avènement des technologies numériques, qui bien souvent s'est accompagnée d'un effritement du travail d'édition, voire sa disparition. Au sein des médias sociaux, par exemple, ce sont désormais les entreprises telles que Facebook et Google, par le biais d'algorithmes, qui jouent le rôle d'éditeurs des contenus auxquels accèdent les abonnés. Dans le milieu scientifique, les critiques légitimes envers les pratiques commerciales des grands éditeurs tels qu'Elsevier, Springer et Sage, ont mené de nombreux

chercheurs à se tourner vers la libre publication d'articles scientifiques, pratique qui s'accompagne malheureusement de fonctions d'édition de qualité variable, voire frauduleuse dans le cas de certaines revues qualifiées de prédatrices.

Le maintien des institutions d'information et du savoir : une lutte pour la démocratie

Worldviews a par ailleurs contribué à mettre en lumière que le maintien de la crédibilité de nos institutions médiatiques et universitaires est une condition *sine qua non* pour la préservation d'une démocratie digne de ce nom. Le salut de ces institutions passe à la fois par l'adoption de comportements individuels que par l'éducation et la défense d'intérêts collectifs.

Sur le plan individuel, il faut être prêts à reconnaître les biais qui font que nous sommes souvent en accord avec les informations qui renforcent nos propres convictions, qu'elles soient vraies ou non, ce qui contribue à la propagation de fausses nouvelles. Il faut aussi réapprendre la vertu des débats respectueux, à l'université comme dans la cité, et veiller à ne pas verser dans ce que certains ont qualifié « d'infantilisation progressiste », en ostracisant ceux qui ne partagent pas nos idées, ce qui peut contribuer à des réactions hostiles qui, répétées, contribuent à la radicalisation. La santé démocratique passe aussi inévitablement par l'accès à l'éducation, et donc, par des politiques publiques adéquates. À tous les niveaux, l'éducation renforce la capacité critique des citoyens, ce qui leur permet d'être plus vigilants et mieux outillés en ce qui a trait à la crédibilité des sources desquelles ils puisent l'information dont ils s'abreuvent.

Le coût de l'information et de la science de qualité

Je termine sur une dernière analogie. Lors d'un panel de *Worldviews* où plusieurs conférenciers du monde des médias étaient invités à se pencher sur la redéfinition des médias traditionnels et des nouveaux modèles qui émergent à l'heure actuelle, le PDG et éditeur en chef de [The Logic](#), un média web indépendant spécialisé dans les nouvelles économiques, a présenté son modèle d'affaires. Celui-ci emploie des reporters auxquels il donne le temps requis pour faire un travail rigoureux, ce qui peut signifier qu'ils passent plusieurs semaines à creuser un dossier menant à une seule publication. Les revenus de ce média, qui engrange des profits et rémunère ses journalistes au-delà de la moyenne canadienne, proviennent uniquement d'une poignée d'abonnés qui acceptent de payer un coût élevé pour une information de qualité, le site ayant pour politique de n'accepter aucune publicité pour conserver son indépendance.

Malgré que ce modèle soit taxé « d'élitiste », puisque le coût de cette information de qualité est prohibitif pour de nombreux lecteurs, il est intéressant de constater que les primeurs que publient *The Logic* sont souvent reprises par des médias « de masse », tels que CBC, le *Toronto Star* ou le *National Post*, par exemple, qui reconnaissent qu'ils n'ont pas le temps de faire un travail d'enquête aussi poussé, ce qui contribue à ce que l'information soit plus accessible. Dans un contexte de « crise des médias », j'ai trouvé rafraîchissant de constater qu'il y a avait encore possibilité d'innover, tout en ne sacrifiant pas les conditions de travail et la qualité de l'information produite.

Il y a plusieurs similitudes dans le modèle de journalisme mis de l'avant par *The Logic* et la façon dont le travail scientifique est organisé. En effet, pour faire avancer les connaissances, les chercheurs doivent compter sur du financement récurrent et disposer d'un temps raisonnable pour faire des recherches approfondies. Il arrive que de grandes découvertes ne soient accessibles qu'à une poignée de chercheurs du même domaine, par le biais de publications scientifiques pointues. Toutefois, lorsque des résultats ont le potentiel d'avoir un impact significatif au-delà de la communauté savante, elles sont souvent reprises dans des canaux à rayonnement plus large et l'information circule, au bénéfice de tous.

Or, bien que ce modèle ait fait ses preuves, le financement public de la science est souvent remis en question par les gouvernements, par idéologie ou pour faire place à d'autres priorités politiques. À l'occasion d'une [conférence présentée récemment à Ottawa](#), David Naylor, président du comité consultatif et qui a publié le rapport sur l'Examen du soutien fédéral aux sciences, rappelait avec justesse que le financement de la science, fondamentale de surcroît, n'est pas une priorité politique puisqu'il s'agit d'une mesure abstraite pour bon nombre d'électeurs. Pour en faire une priorité, les lobbys proscience, comprenant entre autres les associations et syndicats de professeurs d'université, devraient selon lui miser sur la communication pour mieux faire connaître la façon dont la science impacte la vie quotidienne des gens. En racontant des « histoires à succès » et en misant sur la corde émotive, il sera selon lui plus aisé d'obtenir un accroissement du financement de la recherche et de poursuivre ce travail d'érudition collectif vital en cette ère de montée du populisme et du mépris des faits.

Élections fédérales 2019



Photo par [Element5 Digital](#) sur [Unsplash](#).

Questions aux partis politiques

À l'occasion des élections fédérales qui auront lieu le 21 octobre 2019, la FQPPU a demandé aux principaux partis politiques en lice, soit le Bloc Québécois, le Parti conservateur du Canada, le Parti libéral du Canada, le NPD-Canada et le Parti vert du Canada de préciser leurs engagements au sujet de l'éducation postsecondaire, de la recherche et de la science, afin d'aider ses membres et les citoyens intéressés par ces enjeux à faire un choix éclairé au moment du vote.

Les réponses que nous ont acheminées les partis politiques à ces questions peuvent être consultées sur le [site web de la Fédération](#).

Le président fondateur de la FQPPU s'éteint

Maryse Tétreault, professionnelle de recherche



En mai dernier, la FQPPU apprenait le décès de **Michel-M. Campbell**, professeur honoraire de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal et **président fondateur de la FQPPU**, poste qu'il a occupé entre 1991 et 1993 après avoir été à la tête de la Fédération des associations des professeurs

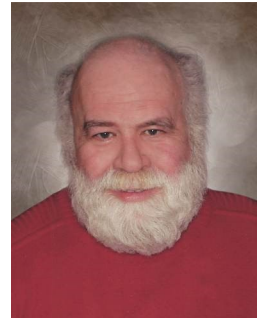
d'université du Québec (FAPUQ) pendant trois ans. Son départ est l'occasion de revenir sur la création de la FQPPU qui célébrera, dans moins de deux ans, ses 30 ans.

Situer la création de la Fédération

Les années 1980 et 1990, contrairement aux décennies précédentes, sont l'époque d'une profonde démobilitation syndicale à la fois dans le milieu universitaire, mais aussi dans l'ensemble du syndicalisme québécois. Avant ce creux de vague, l'effervescence du mouvement syndical avait vu naître la FAPUQ en 1967, qui émanait alors d'un besoin des professeurs d'unir leurs

forces face à la bureaucratisation croissante de l'administration publique et aux premiers empiétements de l'État dans la gestion des universités. La création de ce front commun était également tributaire du mouvement de démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec, dans le sillage de la Révolution tranquille, période qui s'est traduite par l'augmentation du nombre d'étudiants à l'université et, conséquemment, par la croissance du corps professoral.

Si les années 1960 et 1970 avaient contribué à poser les jalons du syndicalisme chez les professeurs, les décennies suivantes ont été caractérisées par une difficulté récurrente à mobiliser significativement le corps professoral ; les syndicats préférant protéger les acquis en place dans un climat de morosité économique. En effet, ces décennies ont été marquées par deux récessions économiques qui ont forcé le gouvernement à adopter des mesures d'austérité à l'égard du secteur public et parapublic, et par ricochet, du secteur universitaire. Le gouvernement coupait une partie des subsides aux universités. Les embauches de professeurs déclinaient. Les salaires furent gelés ou carrément diminués. Les conditions de travail se détérioraient et la charge de travail augmentait chez les professeurs. Les actions des syndicats sont des interventions de proximité et leur portée demeurait limitée face au gouvernement. Cela fut



particulièrement visible lors de la crise qui secouait le secteur public et parapublic au début des années 1980. Hormis quelques dénonciations, plusieurs se désolaient du manque apparent d'intérêt des professeurs pour une solidarité qui déborderait de leur milieu. Malgré la nécessité d'unir les forces, plusieurs syndicats et associations remettaient même en question leur affiliation à la FAPUQ ; d'autres décidaient de joindre les rangs d'une nouvelle organisation qui devenait rapidement la rivale de la FAPUQ : l'Intersyndicale des professeurs des universités québécoises (IPUQ).

Les événements montraient la vulnérabilité du mouvement syndical universitaire. Plusieurs syndicats et associations souhaitaient pourtant améliorer leur capacité de résistance syndicale, mais aussi leur force de négociation, notamment en raison de la dureté des mesures gouvernementales qui mettaient en péril le devenir même de l'université. Bref, plusieurs officiers syndicaux croyaient qu'un important changement — et une large mobilisation — était requis pour rétablir un rapport de force à l'égard du gouvernement. Les demandes pour la création d'un nouveau véhicule fédérateur plus consensuel et les désaccords internes aux

deux organisations syndicales (la FAPUQ et l'IPUQ) eurent pour effet d'accélérer la situation. Le 16 mai 1991, la FQPPU est officiellement fondée, fusionnant les deux regroupements syndicaux existants. C'est le président de la FAPUQ, Michel-M. Campbell, qui occupera la présidence de la nouvelle organisation jusqu'en 1993.

Les débuts de la Fédération

Les débuts de la Fédération — et ceux de son nouveau président — sont rapidement chamboulés par la fusillade qui survient à l'Université Concordia — l'Affaire Fabrikant — évènement qui vient rappeler que « les universités ne sont pas des vases clos », comme l'écrivait à l'époque Michel Campbell dans un numéro de la revue *Université* de novembre 1992.

Les premières années de la Fédération sont aussi marquées par le projet de loi 198 (adopté en 1993) consacré à l'atteinte du « déficit zéro » et qui avait pour effet de réduire de 12 % le personnel de la fonction publique avant avril 1998. Cette approche du gouvernement du Québec amputait le corps professoral d'environ 1000 professeurs en quelques années, en plus de geler les salaires et de diminuer les subventions de fonctionnement aux universités. À la FQPPU, cette annonce a conduit les collègues à mener une vaste enquête qui a permis d'apporter un éclairage sur le travail des professeurs : ce qu'ils font et ce qu'ils sont. Les effets du projet de loi 198 ne furent pas les seuls à changer les choses. Par exemple, l'introduction de règles d'imputabilité des administrations, incluant le dépôt annuel de rapports sur l'ensemble des activités de l'université, participait du nouveau rapport entre le Gouvernement et les universités. C'est en 1993 que Michel Campbell cède le flambeau à son vice-président, le professeur Roch Denis.

Ce bref rappel des évènements nous permet de mieux comprendre les débuts de la Fédération, mais aussi de remettre en perspective les secousses qui l'ont marqué, en nous rappelant encore une fois toute l'importance de la solidarité syndicale dans le milieu universitaire québécois.

Une fédération au service du corps professoral et de l'université québécoise

Hans Poirier, professionnel de recherche

Œuvrant depuis 2012 à titre de professionnel de recherche de la FQPPU, j'ai eu la chance d'échanger à maintes reprises avec ses membres, collaborateurs et partenaires à l'occasion de ses instances, de réunions ou

d'évènements ponctuels, en plus de côtoyer les personnes qui ont occupé des fonctions au sein de son comité exécutif. J'ai constaté que bien que plusieurs connaissent en partie le travail de la Fédération, notamment par le biais de ses prises de position ou des thématiques qu'elle a contribué à documenter, comme le financement des universités, par exemple, de multiples facettes de ce travail demeurent méconnues. Je profite donc de ce bulletin pour faire une présentation sommaire de ce qui occupe notre équipe et des valeurs qui sous-tendent son action. Ces activités se déclinent ainsi en trois grands axes, soit la défense de principes et de valeurs ; la documentation et le service aux membres ; et le réseautage, la collaboration et la mobilisation autour d'enjeux globaux.

Une instance de concertation et de représentation du corps professoral

Depuis sa fondation, en 1991, la FQPPU porte la voix du corps professoral québécois à l'égard des décideurs du Québec et du Canada, ainsi qu'auprès des directions universitaires et d'une multitude d'autres acteurs. Ces représentations ont parfois pour objet la promotion des intérêts professionnels, économiques et sociaux des membres, mais elles s'appuient également sur les principes et les valeurs définis dans les statuts de la Fédération : la défense de l'autonomie de l'institution universitaire et de la liberté académique et politique des professeurs et professeuses ; le plaidoyer pour une université de service public vouée à la production et la diffusion du savoir par le biais de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité ; l'égalité entre les femmes et les hommes ; l'accessibilité à l'enseignement supérieur ; l'administration collégiale des universités ; la protection des libertés syndicales et d'association et le droit inaliénable à la négociation collective.

Outre la représentation auprès des élus, la défense de la mission universitaire et du corps professoral se concrétise notamment par la participation à des commissions parlementaires, des entrevues avec les médias, le dépôt de mémoires préparés à l'occasion de consultations diverses, puis la publication de lettres ouvertes et de communiqués de presse. Ces dernières années, la FQPPU a, entre autres, pris position pour la création d'un Conseil des universités assorti d'une loi-cadre, plaidé pour un accroissement du financement des universités et pour un meilleur équilibre du financement de la recherche, fait des appels à protéger la confidentialité des sources et des données de recherche, s'est mobilisée contre le projet de réforme de la Charte de l'Université de Montréal, a dénoncé les lock-out à l'UQTR et à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et effectué des appels à la solidarité pour la professeure de Concordia, Homa Hoodfar, alors détenue en Iran.

Documenter pour mieux outiller ses membres

L'une des forces de la FQPPU est sa capacité de documenter des questions d'intérêt pour l'ensemble de ses membres. Malgré le fait qu'elle ne compte que sur une petite équipe de professionnels et de collaborateurs, la Fédération a su maintenir une crédibilité auprès des décideurs et une pertinence envers ses membres en raison de la qualité de ses productions de recherche, qui lui permet notamment d'asseoir ses prises de position sur des données chiffrées et fiables.

Par exemple, au cours des dernières années, les travaux de la Fédération ont inclus l'analyse transversale de conventions collectives et la publication de documents de recherche qui ont porté sur le financement des universités et de la recherche, la condition professorale, le droit d'auteur, la formation à distance, le harcèlement psychologique, le mobbing, la surcharge administrative et les primes salariales. Le fait d'avoir une vision plus précise de leurs universités respectives renforce ainsi la capacité des associations et syndicats membres et leur fournit des leviers importants au moment de négocier les conditions de travail.

Ce travail de recherche est soutenu par la mise sur pied de comités permanents et *ad hoc* qui alimentent la FQPPU de leurs réflexions et de leurs analyses, puis par le recours à des avis juridiques ponctuels, qui permettent d'éclairer certains enjeux d'un point de vue légal. Depuis quelques années, la FQPPU produit également des « kits négo » incluant notamment des données financières comparatives et des informations sur les effectifs professoraux et étudiants, qui permettent aux syndicats de mieux préparer leurs négociations. Enfin, plusieurs fois par année, la Fédération tient des formations, souvent offertes par des juristes, sur des sujets en lien avec les relations de travail ou des enjeux d'intérêt commun.



Jean-Marie Lafortune, actuel président sortant de la FQPPU, au Congrès de l'IE à Ottawa en 2015. Photo par Hans Poirier.

Réseautage, collaboration et mobilisation

Si localement, la vie associative et syndicale a pour objectif la défense de principes, de valeurs et d'intérêts des membres, sur le plan national et international, la Fédération poursuit ce travail en s'associant à d'autres organisations mues par des desseins similaires.

À ce titre, elle collabore sur une base régulière avec les autres organisations québécoises œuvrant dans les champs de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'il s'agisse d'organisations syndicales, étudiantes ou institutionnelles (pensons, par exemple, au Conseil supérieur de l'éducation, aux Fonds de recherche du Québec, ou encore à l'Acfas). Ces dernières années, la FQPPU a ainsi participé à la Table des partenaires universitaires, au Collectif des États généraux sur l'enseignement supérieur, tenus à Québec et à Montréal en 2017 et 2018, au Collectif d'organisation du Forum social mondial tenu à Montréal en 2016, au Comité organisateur de la Conférence mondiale sur l'éducation tenue à Montréal en 2014 et s'est illustrée par ses contributions substantielles aux discussions qui ont eu lieu à l'occasion du Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement du Québec en 2013.

En ce qui a trait à ses relations avec les organisations hors Québec, la FQPPU assume son rôle à l'international, notamment par son adhésion à l'Internationale de l'Éducation et par le biais de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Elle collabore aussi de façon ponctuelle avec des syndicats européens œuvrant dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment le SNCS-FSU, le SNE-Sup et SNTS-CGT.

À l'échelle canadienne, la FQPPU est membre du Réseau pour l'éducation publique (PEN-REP), du Consortium canadien pour la recherche (CCR) et collabore avec l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) à différents dossiers nationaux. Elle entretient également des liens avec des organisations d'autres provinces représentant le corps professoral universitaire, tel l'Ontario Confederation of University Faculty Associations (OCUFA). Elle participe enfin à un groupe de travail sur le droit d'auteur auquel contribuent des organisations représentant les étudiants, les administrateurs, les bibliothécaires et les professeurs.

Ces efforts de réseautage avec ses homologues canadiens se justifient, d'une part, par le fait qu'une portion importante du financement de la recherche dont bénéficient les chercheurs québécois provient d'Ottawa et qu'il est donc nécessaire que la FQPPU se mobilise sur ce front pour défendre leurs intérêts. D'autre part, à l'instar des relations asymétriques qu'entretiennent les gouvernements du Québec et du Canada, la participation de la Fédération à ces réseaux voués à la promotion de

l'éducation et de la recherche au Canada s'explique par la volonté de faire front commun avec nos homologues canadiens sur des enjeux d'importance tout en faisant valoir la singularité du Québec et le respect de ses champs de compétence.

Un détecteur québécois de fausses nouvelles



Photo par [Sasin Tiphai](#) sur [Pixabay](#).

Superbe projet des Fonds de recherche du Québec (FRQ) et du Bureau de la coopération universitaire (BCU), en collaboration avec l'Agence Science-Pressé : le [Détecteur de rumeurs](#) est l'une des rares initiatives québécoises en matière de détection des faits.

Le bureau du Scientifique en chef décrit le projet en ces termes : « À l'ère où tout un chacun peut produire de l'information et la diffuser vers un large public, par l'entremise des réseaux sociaux, il est important de pouvoir se référer à des sites où sont démythifiées les rumeurs et fausses nouvelles en science selon un processus rigoureux de vérification. »

Bilan mitigé du gouvernement canadien en matière de justice fiscale

Dans la foulée de la campagne électorale, la FQPPU a joint sa voix aux autres organisations membres du [Collectif Échec aux paradis fiscaux](#) pour revendiquer plus de transparence et souligner le bilan mitigé du gouvernement du Canada en matière de justice fiscale.

Une [lettre ouverte](#) rédigée par le coordonnateur du Collectif, Samuel-Élie Lesage, et signée par de nombreuses organisations, dont la FQPPU, est parue le 8 octobre 2019 dans *Le Devoir*.

La lutte aux changements climatiques passe par l'éducation

Jean Portugais, président



De gauche à droite : Marcelle Bourque, Daniel Guitton, Hans Poirier, Marie-Claude Thomas, Jean Portugais, Maryse Tétreault, Léonie Olazo Tétreault, Samy Mesli. Photo par Olga Ranzenhofer.

Les grandes marches pour le climat du 27 septembre ont constitué un extraordinaire moment de mobilisation partout dans le monde, et c'était aussi le cas au Québec. À Montréal, près d'un demi-million de personnes ont défilé depuis le monument Georges-Étienne Cartier au pied du Mont-Royal jusqu'au parc Bonaventure. L'équipe de la FQPPU ainsi que de nombreux professeurs et professeurs des universités montréalaises étaient présents sur le parcours pour manifester avec les étudiantes et étudiants, initiateurs du plus grand rassemblement de l'histoire de la métropole.

La FQPPU était déjà active cet été dans la lutte aux changements climatiques lors du 8^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) tenu en juillet 2019 à Bangkok (NB : le Congrès de l'IE a lieu tous les 4 ans). En collaboration avec les collègues français du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS) et ceux du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP), la FQPPU a œuvré à faire adopter par le Congrès une [résolution sur le rôle crucial de l'éducation pour l'environnement et pour l'avenir de l'humanité](#). Cette résolution affirme notamment d'importants principes au sujet de la crise climatique :

Les enseignants, les scientifiques et leurs organisations syndicales doivent interagir avec les organisations syndicales des travailleurs et celles des citoyens de tous les pays, afin de soutenir les mouvements en faveur de la lutte contre le changement global et d'imposer aux gouvernements des politiques d'éducation et de recherche permettant d'assurer aux humains de vivre sur une planète soutenable en matière d'eau potable, d'alimentation, de santé, d'énergie, d'urbanisation, d'économie et d'emploi.

Par ailleurs, une autre résolution du même 8^e Congrès de l'IE met en lumière l'importance de lutter contre les changements climatiques, notamment parce que :

[...] ce phénomène touche également l'éducation, l'une des premières activités abandonnées lors d'une catastrophe, et a de sérieuses répercussions sur le plan de l'égalité des sexes, dans la mesure où il touche de manière disproportionnée les filles et les femmes en situation de crise ou d'urgence.

S'appuyant sur les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies, le texte de cette autre résolution insiste :

[...] pour défendre le rôle essentiel que l'éducation doit jouer dans le changement individuel et collectif nécessaire en termes de comportements et de modes de consommation afin de sauver notre planète. Une éducation équitable, inclusive et de qualité peut contribuer à ce que les gens soient capables de comprendre les problèmes environnementaux et d'y répondre, ainsi que de s'adapter à leurs effets négatifs et de réduire leur vulnérabilité.

En tant que professeures et professeurs d'université, nous sommes profondément concernés par ce lien entre éducation et changements climatiques. Nous reconnaissons que les activités anthropiques sont la principale cause des changements climatiques et nous sommes convaincus de l'importance d'agir collectivement, à travers nos organisations syndicales et associations ainsi qu'au sein de nos institutions universitaires, afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre.



Photo par [Welfact](#) sur [Unsplash](#)

Nous savons que la crise climatique est à la fois un enjeu éducatif, scientifique, environnemental, social et politique. Nous sommes conscients de nos responsabilités concernant l'éducation et la formation des jeunes ainsi que pour le développement des recherches universitaires. Nous allons continuer de mettre de l'avant les faits établis par la science. Et avec l'aide des pouvoirs publics, nous voulons développer

encore les connaissances et les formations pour permettre des actions adéquates et rapides dans la lutte aux changements climatiques.

Le président sortant de l'APEP nous quitte

La FQPPU tient à souligner la contribution de monsieur Christian Mascle, décédé le 13 juillet 2019, à la vie fédérative.

Celui-ci a été président de l'Association des professeurs de l'École Polytechnique (APEP) de 2010 à 2014, puis de 2016 à 2018, ainsi que président sortant de 2014 à 2016, puis pendant l'année 2018-19.



Au cours de ces mandats, il a été un fervent défenseur de la cause professorale et s'est érigé en gardien des valeurs et de l'esprit de la convention collective de son association. Il a aussi mené le corps professoral de Polytechnique à la seule et unique grève de son histoire, en mars 2013; arrêt de travail qui a permis un règlement de négociation à la faveur du syndicat.

Ses collègues soulignent ses valeurs et sa rigueur, mais surtout, ses grandes qualités humaines.

La Fédération offre ses plus sincères condoléances aux collègues, aux amis et à la famille de monsieur Mascle.

Des résultats « effrayants » !

